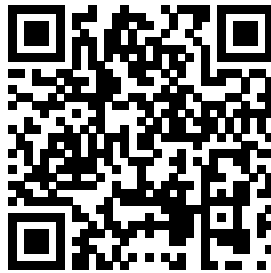


Écrit par le 22 décembre 2024

# LA SEMOULIERE DE RYAN/LES SAVEURS D'OSAID



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 22 décembre 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 25 septembre 2024 sous réserves d'incidents**

Aux termes d'un ASSP en date du 15/09/2024 enregistré le 18/09/2024 au SPFE de AVIGNON, dossier n°202400044182, référence n°8404P012024A02805 La société **LA SEMOULIERE DE RYAN SARL** au capital de 1000 € située 8 rue docteur Geoffroy 84000 AVIGNON immatriculée au RCS de AVIGNON sous le numéro 813331365 a cédé à la société **LES SAVEURS D'OSAID SASU** au capital de 500 € située 71 avenue de la trillade 84000 AVIGNON en cours d'immatriculation au RCS de Avignon le fonds de commerce de Boulangerie pâtisserie snacking sis et exploité au 71 avenue de la trillade 84000 AVIGNON. L'entrée en jouissance a été fixée au 15/09/2024. La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 80000 €. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales. Pour la réception des oppositions, élection de domicile est faite pour la validité et pour la correspondance : Cabinet EL MIMOUNI, Avocat.

# MOKA/GUNAL



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 22 décembre 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 25 septembre 2024 sous réserves d'incidents**

## **CESSION DE FONDS DE COMMERCE**

Suivant acte reçu par Maître Coline PIETRI, Notaire associée de la Société à Responsabilité Limitée « DELTANOT ALPILLES », titulaire d'un office notarial sis à PARADOU (Bouches-du-Rhône) 60 Avenue de la Vallée des Baux, le 3 septembre 2024, enregistré au SDE de MARSEILLE le 17/09/2024 ref 2024N2395 droits 510€, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **MOKA**, Société à responsabilité limitée au capital de 1 500,00 €, dont le siège est à LE PONTET (84130), 37 avenue Pasteur ZAC Réal Panier, identifiée au SIREN sous le numéro 838646271 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AVIGNON.

A :

La Société dénommée **GUNAL**, Société par actions simplifiée au capital de 1 000,00 €, dont le siège est à SORGUES (84700), 1 impasse Establet, identifiée au SIREN sous le numéro 929290633 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AVIGNON

D'un fonds de commerce de restauration rapide sur place et à emporter et livraison sans vente de

Ecrit par le 22 décembre 2024

boissons alcoolisées sis à LE PONTET (84130), 37 Avenue Pasteur, ZAC Réal Panier, lui appartenant, connu sous le nom commercial « NOBUSHI », et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON, sous le numéro 838646271.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUARANTE MILLE EUROS (40 000,00 EUR), s'appliquant :

aux éléments incorporels pour VINGT-HUIT MILLE EUROS (28 000,00 EUR),

au matériel pour DOUZE MILLE EUROS (12 000,00 EUR),

Le CESSIONNAIRE est propriétaire du fonds cédé et en a la jouissance par la prise de possession réelle et effective à compter du 03/09/2024.

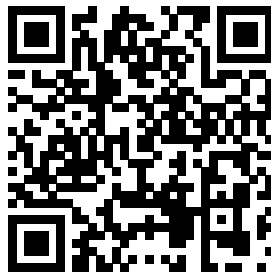
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, de la publication de la cession au BODACC, au siège Me OLLIVIER 6 Rue Joseph Vernet, 84000 AVIGNON où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire

---

## NELA 2/TFL



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 22 décembre 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 25 septembre 2024 sous réserves d'incidents**

Ecrit par le 22 décembre 2024

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 30 août 2024, enregistré au service des impôts d'Avignon, dossier 2024 0043162 référence 8404P01 2024 A 02748, le 11 septembre 2014, La société **NELA 2**, SAS au capital de 10.000 euros, 76, Route de Robion 84300 CAVAILLON, 893 619 049 RCS Avignon, a cédé à la société **TFL**, SARL au capital de 40.000 euros, 294, Allée du Manjadou 13300 SALON DE PROVENCE, 752 197 996 RCS Salon de Provence, un fonds de commerce de lavage de véhicule et vente de produits complémentaires, comprenant les éléments : la clientèle et l'achalandage y étant attachés, le droit au bail, le bénéfice comme la charge des contrats attachés, le matériel, l'outillage, le mobilier commercial, les agencements et installations et les stocks, sis et exploité 76, Route de Robion 84300 CAVAILLON. Propriété et jouissance : 1er septembre 2024. Prix : 270.000 euros, dont 130.000euros pour les éléments incorporels et 140.000 euros pour les éléments corporels. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, au cabinet de la SELARL Christiane IMBERT-GARGIULO - Mickaël PAVIA 84, Avenue Gabriel Péri 84300 CAVAILLON

## LOLA/MAISON BOTELLA



Attestation de parution sur [echodumardi.com](https://www.echodumardi.com)

Date de téléchargement de justificatif : 22 décembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 25 septembre 2024 sous réserves d'incidents

Écrit par le 22 décembre 2024

Aux termes d'un acte reçu en date du 10.09.2024 par Me GAUTIER Pierre Notaire associé de la société « VALLIS CLAUSA NOTAIRES », 71 allée des Moulins et à COUSTELLET 80 C route de Cavailon MAUBEC

Avec la participation de Me PENEY Stéphanie Notaire à MAZAN 374 avenue de Carpentras

La société **LOLA**, SAS au capital de 5 000 euros sis à l'Isle sur la Sorgue (84800) 7 rue de la République RCS AVIGNON 831 530 621

A cédé à la société **MAISON BOTELLA**, SARL au capital de 1000 euros sis à L'ISLE SUR LA SORGUE (84800) 7 B rue de la République RCS AVIGNON 930 411 665

Un fonds de commerce de lingerie bonneterie confection, prêt à porter Corsetterie sis à l'ISLE SUR LA SORGUE (84800) 7 B rue de la République connu sous le nom commercial AMANDINE

Le cessionnaire est propriétaire du fonds cédé à compter de ce jour et en a la jouissance par la prise de possession réelle et effective à compter de ce même jour

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 190 000,00 euros s'appliquant :

- Au matériel pour une valeur de 6 000 euros
- Aux éléments incorporels du fonds au surplus soit 184 000 euros

Les oppositions seront reçues en l'office notarial dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales

---

## Mme EI PEREZ-GARBAY/APPRO-RESEAU



*Écouter, conseiller, accompagner*

Ecrit par le 22 décembre 2024



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 22 décembre 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 25 septembre 2024 sous réserves d'incidents**



*Écouter, conseiller, accompagner*

**CESSION DE FONDS DE COMMERCE**

Suivant acte SSP du 11 avril 2024, enregistré le 12 septembre 2024, au SIE de AVIGNON-VAUCLUSE, réf. 8404P01 2024 A 02754,

**EI PEREZ-GARBAY VERONIQUE**, Entrepreneur individuel dont le siège social est 1 B LOT LES PIBOULES 84300 LES TAILLADES, immatriculée au RCS de AVIGNON sous le numéro 842 241 200, a vendu/cédé à

**APPRO-RESEAU**, SARL au capital de 5 000 euros, dont le siège social est 1 BIS ZA LES PIBOULES 84 300 LES TAILLADES, immatriculée au RCS de AVIGNON sous le numéro 987 464 492,

Son fonds de commerce de OPERATEUR DE TELECOMMUNICATIONS, VENTE DE FORFAITS TELEPHONQUES qu'elle exploitait à 1 BIS ZA LES PIBOULES 84 300 LES TAILLADES sous l'enseigne APPRO RESEAU.

Cette vente a été consentie au prix de 50 000 euros, avec entrée en jouissance au 1er avril 2024.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10

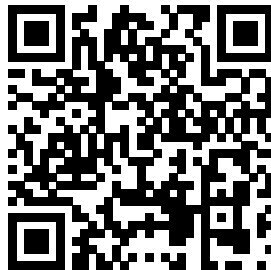
Ecrit par le 22 décembre 2024

jours de la dernière en date des publications légales, au siège du fonds vendu 1 bis ZA Les Piboules 84300 LES TAILLADES et pour la correspondance à. 1 bis ZA Les Piboules 84300 LES TAILLADES.

## **M MICHEL & Mme LEVANTERI/LUBERON MAINTENANCE**



**SCP Me MAY, Me BOUKHORS  
Me ROCHETTE  
Notaires associés**  
166 Avenue Aristide Briand  
84440 Robion



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 22 décembre 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 25 septembre 2024 sous réserves d'incidents**

Ecrit par le 22 décembre 2024



**SCP Me MAY, Me BOUKHORS**  
**Me ROCHETTE**  
**Notaires associés**  
166 Avenue Aristide Briand  
84440 Robion

## CESSION DE FONDS ARTISANAL ET COMMERCIAL

Suivant acte reçu par Me Mahdjouba BOUKHORS, notaire associée à ROBION (Vse) 166 Avenue Aristide Briand, le 04/09/2024, enregistré au SPFE de VAUCLUSE le 16/09/2024, dossier 2024 00043736, réf 8404P012024 N 02008 **M. Philippe Marcel MICHEL** artisan mécanicien, et **Mme Béatrice LEVANTERI** assistante de direction, son épouse, demeurant ensemble à CAVAILLON (84300 Vse) ont cédé à La Société dénommée **LUBERON MAINTENANCE**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000,00 € avec siège social à CAVAILLON (84300 Vse) 293 cours Sadi Carnot SIREN n° 981901382 RCS AVIGNON, sur la commune de CAVAILLON (Vaucluse 84300) 157 route de l'isle sur la sorgue, un fonds artisanal et commercial de MECANIQUE GENERALE NEGOCE ACHAT VENTE DE TOUS VEHICULES AUTOMOBILES NEUFS OU D'OCCASION DEPANNAGE REMORQUAGE COMMERCE DE DETAILS ACCESSOIRES ET EQUIPEMENTS CARROSSERIE situé et exploité à 157 route de l'Isle sur la sorgue et pour l'exploitation duquel M. Philippe Marcel MICHEL est immatriculé au RCS d' AVIGNON sous le n° SIREN 453.805.277 avec tous ses éléments incorporels et corporels, moyennant le prix 65.000,00 € (éléments incorporels : 48.351,00 € et éléments corporels : 16.649,00 €). Le cessionnaire aura la propriété et la jouissance du fonds à compter du 04/09/2024. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'Etude de Me Mahdjouba BOUKHORS, notaire à ROBION (Vse), 166 Avenue Aristide Briand dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales.

---

# LOU MISTRAU/CASA BRONZINI 1



Ecrit par le 22 décembre 2024



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 22 décembre 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 25 septembre 2024 sous réserves d'incidents**

## **CESSION DE FONDS DE COMMERCE**

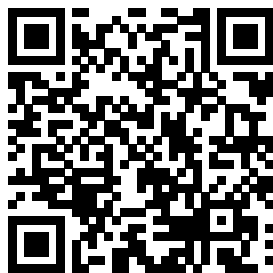
Suivant acte signé électroniquement en date à Avignon du 31/08/2024, enregistré au SPFE Vaucluse le 03/09/2024, réf 8404P01 2024A02673 dossier 2024 00041938, la société **LOU MISTRAU**, SNC au capital de 457347,05 euros, dont le siège social est 13 place de l'Horloge 84000 AVIGNON immatriculée au RCS d'Avignon sous le n° 338459092, a cédé à la société **CASA BRONZINI 1**, SAS au capital de 10000 euros, dont le siège social est 13 place de l'Horloge à AVIGNON 84000, immatriculée au RCS d'Avignon sous le n° 927619791, un fonds de commerce café, débit de boissons, restaurant, salon de dégustation sous l'enseigne LOU MISTRAU, situé 13 place de l'Horloge à AVIGNON (84000) et pour lequel elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Avignon sous le numéro 338459092, moyennant le prix de 700000 euros, s'appliquant aux éléments incorporels pour 600000 euros et aux éléments corporels pour 100000 euros.

Le transfert de propriété et de jouissance est intervenu le 31/08/2024 à 23h59.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, à l'adresse du fonds vendu 13 place de l'Horloge 84000 AVIGNON.

Pour avis et Mention en sera faite au RCS d'AVIGNON.

# **M AARAB & Mme HAMMOUCH/M ZRHAL & Mme EL-JALI**



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 22 décembre 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 25 septembre 2024 sous réserves d'incidents**

Aux termes d'un acte reçu en date du 30.07.2024 par Me SOL Philippe Notaire à 9/12 Esplanade Robert Vasse - BP 30044 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE

**M Abdou AARAB** et **Mme Rachida HAMMOUCH** demeurant ensemble à CAVAILLON (84300) lotissement les peupliers, 42 rue du Murier

A cédé à **M Nour-Eddine ZRHAL** et **Mme Hanane EL-JALI** demeurant ensemble à CAVAILLON (84300) 279 avenue Pablo Picasso

Un fonds de commerce de VENTE DE SANDWICHES, BOISSONS NON ALCOOLISEES, GLACES sis et exploité à l'ISLE SUR LA SORGUE (84800) 35 rue Carnot connu sous le nom commercial « LA BARAKA » pour lequel M AARAB est immatriculé au RCS AVIGNON sous le numéro 493 323 661

Le cessionnaire sera propriétaire du fonds vendu à compter de ce jour

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 40 000 euros s'appliquant :

Ecrit par le 22 décembre 2024

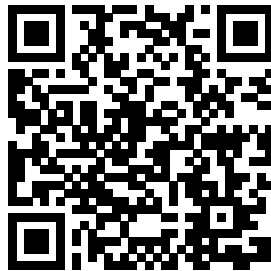
- Aux éléments incorporels pour 30 430,00 euros

- Au matériel pour 9 570,00 euros

Les oppositions seront reçues en l'office notarial dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales

---

## **M RICHARD/Mme FONTAINE/CC2 GALERIE**



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 22 décembre 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 25 septembre 2024 sous réserves d'incidents**

**OFFICE NOTARIAL NIMES ARENES1 Bd Amiral Courbet  
30000 NIMES**

**CESSION DE FONDS DE COMMERCE**

Suivant acte reçu par Me Emmanuel PROHIN, Notaire en date du 1er août 2024 enregistré au SPFE de NIMES 1er le 22 août 2024 volume 2024N n°2248, **Monsieur Jean Philippe RICHARD**, Sculpteur, et

Ecrit par le 22 décembre 2024

**Madame Virginie Nathalie FONTAINE**, Artiste, demeurant ensemble à MIRABEL-AUX-BARONNIES (26110) 17 rue du Général de Gaulle. Monsieur est né à PARIS 14ÈME ARRONDISSEMENT (75014) le 11 août 1947, Madame est née à DOUAI (59500) le 13 octobre 1968, ont cédé à la Société dénommée **CC2 GALERIE**, Société à responsabilité limitée au capital de 10000 €, dont le siège est à CALVISSON (30420) , 265 rue des Entrepreneurs, identifiée au SIREN sous le numéro 928522416 et immatriculée au RCS de NIMES, leur fonds de commerce de vente d'antiquité, brocante, décoration, ameublement, tissus d'ameublement, mobilier de jardin, galerie d'art et sculptures sis à L'ISLE-SUR-LA-SORGUE (Vaucluse) 49 avenue de la Libération. Cette vente a été consentie au prix de 80.000,00 euros, avec entrée en jouissance au 1er août 2024. Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 (dix) jours de la dernière en date des publications légales, en l'Etude de Me Annabel AUGUET, Notaire à AVIGNON (84140) 140 impasse des Prêles, et pour la correspondance à l'Etude de Me PROHIN, Notaire à NIMES (30000) 1 Bd Amiral courbet.

## Mme Mariem CHAHID/M Morad ARABAT



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 22 décembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 25 septembre 2024 sous réserves d'incidents

Ecrit par le 22 décembre 2024

Aux termes d'un acte reçu par Me Valérie RENOUD notaire associée à 84000 AVIGNON, le 10 juillet 2024, **Mme Mariem CHAHID**, épouse de M. Brahim EL GHALMI demeurant à 84130 LEPONTET, 50 rue Marc Chagall

A cédé à **Monsieur Morad ARABAT** demeurant à 30133 LES ANGLES 16 rue du Sirocco

Un fonds de commerce d'alimentation générale, activité de sandwicherie froide, vente de boissons (sans alcool) à emporter et consommation sur place et cabines téléphoniques avec un maximum de six cabines sis et exploité à 84000 AVIGNON, 1 bis rue de Constantine lui appartenant connu sous le nom commercial « L'épicerie de Manel », pour lequel la cédante est immatriculée au Rcs d'Avignon n° 507 471 340. Ledit fonds comprenant : la clientèle, le droit au bail, l'achalandage, les objets et matériels servant à son exploitation,

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte

Moyennant le prix de 60.000 € payé comptant, s'appliquant aux éléments incorporels pour 27 250 € et aux éléments corporels pour 32 750€

Les oppositions, s'il y a lieu seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales

Pour la réception des oppositions, élection de domicile est faite tant pour la correspondance et le renvoi des pièces que pour la validité en l'étude LAPEYRE, DUCROS, AUDEMARD notaires associés, 84008 AVIGNON cedex 1 - 1 rue des ciseaux d'or - BP 20180

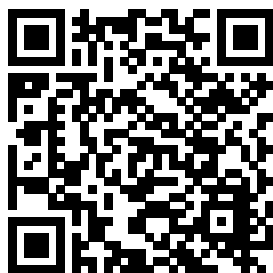
---

## Mme SUICMEZ/M EL MANSOURI

Écrit par le 22 décembre 2024



# *Notaire*



Ecrit par le 22 décembre 2024

**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 22 décembre 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 25 septembre 2024 sous réserves d'incidents**



**Office Notarial Jean-Baptiste BOREL**  
**Notaire Associé**  
**179 Rue du Colonel Arnaud Beltrame**  
**84100 ORANGE**

**CESSION DE FONDS DE COMMERCE**

Suivant acte reçu par Me Jean-Baptiste BOREL, Notaire Associé à ORANGE (Vaucluse), 179 rue du Colonel Arnaud Beltrame, CRPCEN 84050, le 31 juillet 2024, a été cédé un fonds de commerce par : **Mme Ayse SUICMEZ**, demeurant à AVIGNON (84140) 664 chemin des Broquetons, Montfavet, divorcée et non remariée. A vendu à : **Mr Nasser EL MANSOURI**, demeurant à CARPENTRAS (84200) 155 rue Albert Josselme, Célibataire, agissant tous deux en tant qu'entrepreneur individuel.

Désignation du fonds : fonds de commerce de snack, plats à emporter, vente de boissons non alcoolisées sis à CARPENTRAS (84200) 410 avenue Victor Hugo, connu sous le nom commercial TURKISH FOOD, et pour lequel il est immatriculé au RCS d'AVIGNON sous le n°517147404,

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de NEUF MILLE EUROS (9 000,00 EUR), s'appliquant : aux éléments incorporels pour QUATRE MILLE SEPT CENT SOIXANTE EUROS (4 760,00 EUR), au matériel pour QUATRE MILLE DEUX CENT QUARANTE EUROS (4 240,00 EUR).

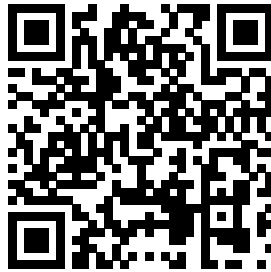
Propriété - Jouissance à compter du jour de la signature.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

# LOISIR CONCEPT/E ONE PRODUCTIONS



Attestation de parution sur [echodumardi.com](https://echodumardi.com)

Date de téléchargement de justificatif : 22 décembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 25 septembre 2024 sous réserves d'incidents

## CESSION ELEMENTS INCORPORELS DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Audrey RIVIERE-TALLON, Notaire, Associée de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « SELARL Audrey RIVIERE-TALLON », titulaire d'un Office Notarial à PIOLENC (Vaucluse), 25 passage du portillon, le 25 juillet 2024, enregistré au SPFE DU VAUCLUSE le 01/08/2024 dossier 2024 00038323 référence 8404P01 2024 N 01619 perçu : 2910 €, a été cédé par La Société dénommée **LOISIR CONCEPT**, société à responsabilité limitée au capital de 5000 € dont le siège est à PIOLENC (84420) Avenue de L'Aygues, identifiée au SIREN sous le numéro 533 857 645 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AVIGNON. A La Société dénommée **E ONE PRODUCTIONS**, société par actions simplifiée au capital de 6000 € dont le siège est à CAMARET-SUR-AIGUES (84850) 51 quartier Jonquiers Morelles, identifiée au SIREN sous le numéro 524 185 782 et



Ecrit par le 22 décembre 2024

immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AVIGNON. Les éléments du fonds de commerce de location de salle, restauration, snack, débit de boisson sis à PIOLENC (84420) avenue de l'Aygues, connu sous le nom commercial Les jardins de la source et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON, sous le numéro 533 857 645. Il s'agit : Du droit au bail pour le temps restant à courir des locaux sis à PIOLENC (84420) avenue de l'Aygues, où le fonds est exploité. De licence de IV catégorie délivrée sous le numéro 41 le 12 mars 2015. Du mobilier commercial, les agencements et le matériel servant à son exploitation. Le CESSIONNAIRE est propriétaire des éléments du fonds cédé à compter de ce jour et en a la jouissance par la prise de possession réelle et effective à compter de ce même jour. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT VINGT MILLE EUROS (120 000,00 EUR), s'appliquant : aux éléments incorporels pour CENT MILLE EUROS (100 000,00 EUR), au matériel pour VINGT MILLE EUROS (20 000,00 EUR). Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion avec parution au BODACC

Le notaire.